Comment envoyer de l'argent ?

Pour un mandat cash

- A retirer à La Poste

Il faut compter de 6 à 7 jours entre le mandat cash et le versement de l'argent sur le compte nominatif du détenu.

Pour un virement (plus rapide et plus économique)

- Soit au guichet de votre banque,
- Soit par le biais Internet

Il faut compter de 2 à 4 jours entre l'ordre de virement et le versement de l'argent sur le compte nominatif du détenu.

Titulaire du compte : MA OSNY AP – Régie des comptes nominatifs

Code Banque	Code Guichet	N° compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	95000	00001000795	44	TPPONTOISE TRESOR Gale

Code Iban

FR76	1007	1950	0000	0010	0079	544

Les informations suivantes doivent **obligatoirement** figurer dans la zone libre dite « facultative ou complémentaire » :

N° d'écrou - nom prénom
(si le nombre de caractères le permet)

Dans quel cas, un virement peut-il être rejeté par l'Administration Pénitentiaire ?

- Si les informations demandées sont incomplètes, erronées ou illisibles, le virement sera rejeté et renvoyé à l'expéditeur, sous réserve que ses coordonnées soient bien identifiables ;

- Si le détenu est prochainement libéré ou transféré, il est préférable d'éviter d'effectuer un virement ;

- Si le détenu n'est pas autorisé à percevoir de l'argent (pas d'autorisation du juge chargé du dossier ou du chef d'établissement), l'Administration Pénitentiaire rejettera le virement.

Note :

L'envoi d'argent par vivement est moins cher (voire gratuit, si cette opération est réalisée depuis Internet) que l'envoi d'argent par mandat cash (de 0 à 160 €, frais de mandat : 5,80 € et de 160 à 300 €, frais de mandat : 6, 80 €)

EN CAS DE DIFFICULTES,
VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER AU SPIP DE L'ETABLISSEMENT : 01 34 33 90 23
OU AUX CHARGES D'ACCUEIL